

Zoom sur la personnalisation





1 - Généralités sur les utilisateurs

- Les utilisateurs d'IMOtEP sont classés en 2 catégories :
 - Les utilisateurs 'internes' au ministère :
 - Administrateurs et Gestionnaires en ARS : ils font partie de l'annuaire interne du ministère (LDAP). Leur identifiant et leur mot de passe sont ceux de cet annuaire central.
 - ✤ Les utilisateurs 'externes' au ministère :
 - Les UFR et les CHU de rattachement : ils doivent être créés intégralement par les administrateurs en ARS (identifiant et mot de passe compris)

Un utilisateur IMOtEP est caractérisé par :

- Un couple identifiant/mot de passe
- Une structure d'appartenance : ARS, UFR ou CHU de rattachement
- Des informations nominatives : nom, prénom, mél, téléphone
- Un périmètre d'accès aux données : celui dépend de la structure d'appartenance et n'est pas modifiable
- Un profil de droits : paramétrable, celui-ci permet de configurer les accès aux différentes fonctionnalités d'IMOtEP
- Des formations d'agrément, formations et subdivisions autorisées



1.1 – Périmètre d'accès aux données

Périmètre d'accès aux données selon la structure d'appartenance

Type de donnée	Type d'action	ARS	UFR	СНО
Consultation Consultation		France entière	France entière	X
Entite Junaique	Modification	France entière	x	x
Consultation		France entière	France entière	x
Elabiissement	Modification	ARS de travail	x	x
Torrain do stago	Consultation	France entière	Circonscription de l'UFR	x
ienani de stage	Modification	ARS de travail	X	x
Demandes d'agrémont (Consultation	France entière	<i>Circonscription et formation(s) de l'UFR</i>	x
d'agrément / Agréments	Modification	ARS de travail *	<i>Circonscription et formation(s) de l'UFR</i>	x

* Si l'ARS de travail est :

- Une ARS pilotée : limitation aux formations gérées par interrégion
- Une ARS gérée : limitation à la médecine



Il est possible de restreindre ces accès pour des utilisateurs au niveau de :

- Certaines subdivisions (cas des ARS multisubdivisions)
- Certaines formations/formations d'agrément (ex : cas d'un gestionnaire en charge de la médecine uniquement)



1.2 – Périmètre d'accès aux données

Périmètre d'accès aux données selon la structure d'appartenance

Type de donnée	Type d'action	ARS	UFR	СНО
Interne	Consultation	ARS de travail *	Internes de l'UFR	Internes du CHU : - Etat civil - Formation
	Modification	ARS de travail *	Internes de l'UFR	Internes du CHU : - Matricule CHU
Destes	Consultation	ARS de travail *	<i>Circonscription et formation(s) de l'UFR</i>	x
Postes	Modification	ARS de travail *	<i>Circonscription et formation(s) de l'UFR</i>	x

* Si l'ARS de travail est :

- Une ARS pilotée : limitation aux formations gérées par interrégion
- Une ARS gérée : limitation à la médecine



Il est possible de restreindre ces accès pour des utilisateurs au niveau de :

- Certaines subdivisions (cas des ARS multisubdivisions)
- Certaines formations/formations d'agrément (ex : cas d'un gestionnaire en charge de la médecine uniquement)



1.3 - Se connecter à IMOtEP

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Mnistère chargé de la Santé	IMOtEP	internes médecine odontologie et pharmacie	Ť	Au bout de 3 tentatives de connexion erronées, le compte de l'utilisateur
	Veuillez saisir vos identifiants - IMOtEP 0-6D-9			est temporairement
	Nom d'utilisateur : * ges.ars		7-	être réactivé par
	Mot de passe : *			l'administrateur
	Se souvenir de moi			régional
	Mot de passe oublié? Connexion			

Connection grâce à identifiant et un mot de passe

- ARS : informations issues de l'annuaire du ministère (LDAP) et non modifiables dans IMOtEP
- UFR et CHU : informations attribuées par les administrateurs régionaux en ARS lors de la création du compte



1.4 – Créer un nouvel utilisateur

- Dans l'onglet 'Utilisateurs' du module 'Administration', cliquer sur le bouton 'Ajouter un nouvel utilisateur' et choisir s'il s'agit d'un utilisateur interne (ARS) ou externe (UFR ou CHU).
 - Si l'utilisateur est interne, lancer une recherche sur le LDAP via son identifiant et le bouton 'Recherche'. Les informations relatives à son compte seront automatiquement rapatriées dans IMOtEP.
 - Si l'utilisateur est externe, choisir un identifiant et un mot de passe pour cet utilisateur
- Remplir les autres informations du compte : structure d'appartenance, profil, formations d'agrément autorisées, formations autorisées, subdivisions autorisées.
- > Valider la création. Le nouvel utilisateur est créé à l'état 'Actif' et peut se connecter à l'application



- 1 Choix du type d'utilisateur
- 2 Recherche dans le LDAP si utilisateur ARS
- 3 Autres informations du compte
- 4 Valider la création du compte



1.5 – Modifier / Désactiver / Réactiver un utilisateur

Modifier un utilisateur

Dans l'onglet 'Utilisateurs' du module 'Administration', rechercher l'utilisateur à modifier en utilisant les zones de recherche. Cliquer sur l'utilisateur pour accéder à sa fiche, modifier les informations voulues et valider la saisie

Référentiels administrables Utilisateurs	Gestion des verrous Paramètres	Profils						
Nom	Identifiant	Adresse email	Demière connexton	^				
Ges Ars	ges.ars	imotep@sully-group.fr	2015-04-22 13:50:31.348					
Utl Ars	uti.ars	Imotep@sully-group.fr		~				
<				>				
🚺 👍 👔 🗸 sur 1 (Nombre de résultate : 2) 🛛 🙀 👔 🔟 🗸								

Pour un utilisateur interne (ARS), les informations issues du LDAP ne sont pas modifiables dans IMOtEP

Désactiver un utilisateur

- Un utilisateur peut-être désactivé automatiquement (en cas d'une saisie erronée du mot de passe 3 fois de suite) ou manuellement par l'administrateur régional (départ d'un gestionnaire par exemple)
- > Pour désactiver un compte, ouvrir la fiche de l'utilisateur et cliquer sur le bouton 'Désactiver le compte'

Réactiver un utilisateur

Pour réactiver un compte désactivé, ouvrir la fiche de l'utilisateur et cliquer sur le bouton 'Réactiver le compte'



1.6 – Réinitialiser un mot de passe

- La réinitialisation d'un mot de passe directement dans IMOtEP n'est possible que pour un utilisateur externe (hors LDAP)
- Un utilisateur externe peut demander la réinitialisation de son mot de passe à un administrateur régional directement depuis la fenêtre de connexion à IMOtEP via le bouton 'Mot de passe oublié'. Un courriel est alors envoyé à l'administrateur pour l'informer

Veuillez salsir vos identifiants - IMOtEP 1-0-7								
Nom d'utilisateur : *								
Mot de passe : *								
Se souvenir de moi								
Mot de passe oublié	Connexion							



L' administrateur ouvre la fiche de l'utilisateur concerné et réinitialise le mot de passe grâce au bouton 'Réinitialiser le mot de passe'



Pour un utilisateur interne (ARS), le mot de passe ne peut être modifié que depuis l'annuaire central (LDAP)



1.7 – Généralités sur les profils de droits

- L'accès aux fonctionnalités d'IMOtEP par les utilisateurs est régi par un profil de droits
- Un profil de droits est composé d'un ensemble de droits gérant les accès à des fonctionnalités (accès à un écran, à une recherche, droit de validation d'un processus, d'exporter ou d'éditer des tableaux...)
- IMOtEP est initialisé avec les profils suivants :
 - Administrateur régional : profil identique à un gestionnaire ARS mais avec les droits d'administration en plus
 - Sestionnaire ARS : profil standard. Il accède à tous les fonctionnalités d'IMOtEP
 - Utilisateur ARS : profil avec accès limité en consultation
 - Gestionnaire UFR : profil standard. Il accède à toutes les fonctionnalités d'IMOtEP prévues pour une UFR
 - Utilisateur UFR : profil avec accès limité en consultation
 - Utilisateur CHU : profil standard pour un utilisateur de type CHU de rattachement



Un compte utilisateur est obligatoirement relié à un profil de droits



1.8 – Généralités sur les profils de droits

Les profil existants sont accessibles dans l'onglet 'Profil' de l'écran d'administration

éférentiels administrables Utilisateurs	Gestion des verrous Paramètres Profils			
Code	Nom du Profil	Code groupe Idap		
ADM_REG	Admin. Régional	IM_ADM_REG		
GES_ARS	Gestionnaire ARS	IM_GES_ARS		
UTI_ARS	Utilisateur ARS	M_UTI_ARS		
ADM_DUP	Admin.Nat.DUP	IM_ADM_DUP		
GES_UFR	Gestionnaire UFR	IM_GES_UFR		Liste des profils disponibles
UTI_UFR	Utilisateur UFR	IM_UTI_UFR		Liste des proms disponibles
UTI_HHE	UTI_HHE	IM_UTI_HHE		
UFR_CHU	UFR_PAS	IM_UFR_CHU		
SUP_TST	Suppression-test	IM_SUP_TST		
ит_сни	Utilisateur CHU	IM_UTI_CHU	×	
<			>	
	sur 2 (Nombre de résultats : 11) 💽 🖬 10 🗸		
		- Ajouter un no	Iveau profil	
Structure d'appartenance * : Autorisations : ADM_JOURNAL_CONSULTER - A ADM_JOURNAL_MODIFIER - Adm	dministration - Consulter le journal des actions Inistration - Purger le journal des actions		^	Contenu du profil sélectionn
ADM_NATIONAL - Administration -	Administrateur national			
ADM_NOM_CONSULTER_AGREM	IENT - Administration - Consulter une nomenclature Agrêm	lent		 Nom et code du profil
ADM_NOM_CONSULTER_COMM	ISSION - Administration - Consulter une nomenclature Com	mission		Ctructure du profil
ADM_NOM_CONSULTER_DIVER	SE - Administration - Consulter une nomenciature Divers			- Structure du profil
ADM NOM CONSULTER FORM	ATION - Administration - Consulter une nomenclature Forma	ation		- Lista das draits du profil
ADM NOM CONSULTER GEO.	Administration - Consulter une nomenciature Géographie			
	VE_SEMESTEE - Administration - Consultar use sessed	tura Interna at Samactra		
	 Consulta international consultation - Consultation -	ure merre el demestre		
AUM_NOM_CONSULTER_TERRA	an - Administration - Consulter une nomenciature Terrain			
ADM_NOM_EXPORTER - Adminis	tration - Exporter une nomenclature			
ADM_NOM_MODIFIER_AGREME	NT - Administration - Modifier une nomenclature Agrèment		× I	
	Supprimer le profil Valider	Annuler		



1.9 – Créer un nouveau profil de droits

- Dans le cas de spécificités locales qui ne seraient pas couvertes par les profils existants, IMOtEP laisse la possibilité aux administrateurs de créer de nouveaux profils spécifiques à leur région
- La création d'un nouveau profil se fait forcément à partir de la recopie d'un profil existant
- > Dans l'onglet 'Profil' de l'écran d'administration, cliquer sur 'Ajouter un nouveau profil'
- Remplir les informations concernant ce nouveau profil et choisir le profil à recopier, modifier les droits et valider

sur 2 (Nombre de résultats : 13) 📑 🖬 💷 🗸	
+ Ajot	uter un nouveau profi
Modification / Création d'un profil	
Nom du Profil * :	
Code * :	
Structure d'appartenance * : ARS	
Profil à dupliquer :	
Autorisations :	
ADM_JOURNAL_CONSULTER - Journal Consulter le journal SI le profil n'est pas administrateur national, cette coche est inactive	~
ADM_JOURNAL_MODIFIER - Purger le journal SI le profil n'est pas administrateur national, cette coche est inactive	
ADM_NATIONAL - Administrateur Administrateur national Donne droit aux fonctionnalités dédiées à l'administrateur national (cf SFD lot 5) Un adm ne peut pas être administrateur national	inistrateur régional
ADM_NOM_CONSULTER_AGREMENT - Consulter une nomenciature Agrément	
ADM_NOM_CONSULTER_COMMISSION - Consulter une nomenciature Commission	
ADM_NOM_CONSULTER_DIVERSE - Consulter une nomenclature Diverse	
ADM_NOM_CONSULTER_FORMATION - Consulter une nomenclature Formation	
ADM_NOM_CONSULTER_GEO - Nomenclatures Consulter une nomenclature Géographie	
ADM_NOM_CONSULTER_INTERNE_SEMESTRE - Consulter une nomenclature Interne et Semestre	



1.2 – Consulter les nomenclatures

- Les nomenclatures utilisées par IMOtEP sont gérées de façon centralisée nationalement
- Il est cependant possible de les consulter dans l'application
- > Dans l'écran d'administration, ouvrir l'onglet 'Référentiels administrables'

Type de nomenclature	Nomenclature	omenclature Type de nomenclature		
Internes et semestres	Type de stage Type de semestre Motif d'absence Motif de sortie	Terrain de stage	Nature Entité Juridique / Etablissement Autres natures d'organisme Nature d'exercice du praticien Spécialité d'unité Qualification de terrain hospitalier	
Agréments	Type de recours Motif de refus Durée agrémont		Spécialité d'exercice Code SPH	
Commissions	Fonction du participant Participant réglementaire	Formation	Formation / Discipline / DES / DESC Groupe de DESC Option de DES	
Géographie	ARS / UFR / CHU de rattachement Pays / Région / Département		Domaine d'agrément Concours	
	Subdivision / Interrégion	Divers	Titre	



2 – Participants réglementaires aux commissions

- Seules 2 nomenclatures sont modifiables par les administrateurs régionaux :
 - Les fonctions des participants
 - Les participants réglementaires
- Ces nomenclatures sont accessibles dans l'écran 'Administration' dans l'onglet 'Référentiels Administrables'

	Commissions		Fonction du participant		
Nomenclature Fonction	on du participant				
Code Fonction du participant :					
Libellé :					
Libellé court :					
Date de début :	JJ/MMAAAA			Date de fin :	JJ/MM/AAAA
Ordre de tri :				Type de commission :	Type de commission 🖕
Formation :	Formation			Formation d'agrèment :	Formation vagrement
	Créer	chercher Réinitialiser le	es critères Modifier l'ordr	e de tri	

 Utiliser les critères de recherche et le bouton 'Rechercher' pour afficher les résultats
 Utiliser le bouton 'Créer' pour ajouter une valeur à la liste

(1/3)



>

1.3 – Participants réglementaires aux commissions

	Code Fonction du participant \$	Date de début	Date de fin ≎	Ordre de trl 0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	UFR	01/01/1970		1	Type de commission Formation Formation d'agrèment REP - Com. Répartition M - Médecine V
	RUF	01/01/1970		2	Type de commission Formation Formation d'agrèment AGR - Com. Agrèment 078 - Biologie médicale P - Pharmacie 121 - Chirurgie orale O - Odontologie • EBF - CEBF P - Pharmacie O - Odontologie • •
₽ ∕ X	<u>coo</u>	01/01/1970		3	Type de commission Formation Formation d'agrèment Aucun résultat ne correspond aux critères recherchés.

Les fonctions des participants : une liste de fonction a été initialisée dans IMOtEP

- Une fonction est caractérisée par :
 - Un nom et un identifiant
 - Un ou plusieurs types de commission auxquels cette fonction donne accès
 - Une ou plusieurs formations
 - Une ou plusieurs formations d'agrément

Modification d'une Fonction du participant							
Code Fonction du participant * :	RUF						
Libellé * :	Représentant directeur UFR						
Libellé court * :	Représentant directeur UFR						
Date de début * :	01/01/1970						
Date de fin :	JJ/MM/AAAA						
Ordre de tri * :	2						
Type de commission :	Type de commission						
Formation * :	Formation						
Formation d'agrêment * :	Formation d'agrément						
	Vallder OAnnuler						

(2/3)



1.3 – Participants réglementaires aux commissions

Les participants réglementaires aux commissions

Résultats Actions : 🖳	ions : 🔟 💏 Afficher / Masquer les colonnes											
		Code Participant Règlementaire \$	Date de début ≎	Date de fin ≎	Ordre de tri	Titre ≎	Civilite	Nom ¢	Prēnom ¢	N	iei ¢	Fonction du participant
	×	RCD	01/07/2014		1	Docteur		RCC	RCC	RC	@test.fr	CHIRURGIE ORALE : Représentant di Pharmacie : Représentant directeur UF Médecine : Représentant directeur UF Odontologie : Représentant directeur L BIOLOGIE MEDICALE : Représentant
	X	RUE	01/01/2015		2	Docteur		RUF	RUF	RU	Mtast fr	CHIRURGIE ORALE : Représentant di Pharmacle : Représentant directeur UF BIOLOGIE MEDICALE : Représentant
	×	<u>coo</u>	01/01/2015		3	Docteur		c00	c00	co	O@test.fr	Médecine : Représentant directeur UFI CHIRURGIE ORALE : Représentant di BIOLOGIE MEDICALE : Représentant Odontologie : Représentant directeur U Pharmacie : Représentant directeur UF

- Un participant est caractérisé par:
 - Ses informations nominatives : nom, prénom, titre, mél
 - Une fonction par formation
 - Une interrégion et/ou une ou plusieurs subdivisions

Modification d'un Participant Règle	mentaire		
Date de debut = 1	01/07/2014		
Date de fin :	JJ/MWAAAA	1	^
Ordre de tri * :	1		
Civilité :	•		
Titre :	Docteur		
Nom :	RCC		
Prénom :	RCC		
Mél :	RCC@test.fr		
	Formation d'agrèment	Fonction du participant	
	M - Médecine	Fonction du participant	
	P - Pharmacle	Fonction du participant 👻	
Fonction du participant :	O - Odontologie	Fonction du participant 👻	
	078 - Biologie médicale	Fonction du participant	
	121 - Chirurgle orale	Fonction du participant 🔽 🗡	
	<	>	
Interrégion * :	1 - RH-ALPES AUVERGN	VE 👻	
Subdivision * :	Subdivision 👻		
	Vallder SAnnuler		~

(3/3)



3 – Les paramètres applicatifs

Une liste de paramètres est accessible aux administrateurs régionaux dans l'écran 'Administration' et dans l'onglet 'Paramètres'

Nom paramètre	Signification	
TYPE_SIGNATURE_DG_ARS	Libellé qui apparaîtra dans la signature des éditions de type courrier Ex : Madame la Directrice Générale ou Monsieur le Directeur Général	
ADRESSE_PIED_PAGE	Adresse postale qui apparaîtra dans le pied de page des éditions	
CODE_PIED_PAGE	Code postal qui apparaîtra dans le pied de page des éditions	
VILLE_PIED_PAGE	Ville qui apparaîtra dans le pied de page des éditions	
TELEPHONE_PIED_PAGE	Numéro de téléphone qui apparaîtra dans le pied de page des éditions	
FAX_PIED_PAGE	Numéro de télécopie qui apparaîtra dans le pied de page des éditions	
MEL_SERVICE	Mél qui apparaîtra dans le cartouche en haut à gauche des éditions	
LOGO	Fichier image à joindre avec le logo de l'ARS. Celui-ci apparaîtra dans le bandeau IMOtEP à l'écran mais également en entête des courriers	
DELAI_VALIDATION_AUT_STAGES	Délai de validation automatiques des stage de type 'validation automatique ou manuelle' après le changement de semestre. Ce délai est exprimé en mois et est fixé à 2 par défaut	



4 – Le journal IMOtEP (1/2)

 Certaines actions sont enregistrées dans un journal d'actions accessible dans l'administration d'IMOtEP (onglet 'Gestion des logs)

RS:	11 - ILE-DE-FRANCE	Type de lo	ig :		
ate (début: JJAMMAAAA	Date fin :	JJ/M/WAAAA		
		Rechercher			
ésu	Itats				
ste o	des logs Log ≎	Identifiant de la fiche 🗘	Utilisateur 🗘	ARS \$	Date de l'opération 🗘
	Création	terrain_stage 11000008	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:45:14
	Création	demande_agrement 110000080001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:46:56
	Modification	demande_agrement 110000080001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:47:44
	Création	demande_agrement 110000070001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:49:12
	Décision DG ARS d'une demande d'agrêment	demande_agrement 110000070001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:49:47
	Modification	demande_agrement 110000070001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:49:47
	Création	agrement 110000070002	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:49:47
	Création	demande_agrement 110000060001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:50:51
	Décision DG ARS d'une demande d'agrêment	demande_agrement 110000060001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:51:30
	Modification	demande_agrement 110000060001	Michele BRUTINEL	ILE-DE-FRANCE	30/05/2014 15:51:30
<	(÷) (÷)	sur 18 (Nombre de résultats	: 177) 💽 ঝ	10 🗸	>

Une action (ou log) est caractérisée par :

- Un type d'actions
- Une donnée IMOtEP (interne, agrément...)
- Une date
- Un utilisateur

L'administrateur régional peut ainsi :

- Consulter ces logs
- Purger le journal de manière régulière si nécessaire



4 – Le journal IMOtEP (2/2)

Liste des actions enregistrées dans le journal

Création / Modification / Suppression d'un élément					
Fusion d'établissements					
Transfert d'unités					
Modification Nom / Prénom d'un interne					
Historisation / Réactivation d'un interne					
Changement de pré-choix / Droit au remords					
Changement de responsable d'un agrément					
Changement de statut d'une demande d'agrément					
Saisie de la décision du DG ARS sur une demande d'agrément					
Saisie de la décision de recours d'une demande d'agrément					
Initialisation d'une répartition					
Validation / Invalidation d'un semestre d'internat					
Suppression d'un semestre d'internat saisie en amont des choix lors des choix					
Modification manuelle du rang d'appel d'un interne					



5 – Gestion des verrous applicatifs

- Afin d'éviter des problématiques de saisie simultanée d'informations dans une fiche IMOtEP, un verrou informatique est posé sur cette fiche aussi longtemps qu'un utilisateur la modifie. Ce verrou est automatiquement supprimé une fois que l'utilisateur sort de la fiche.
- Il peut cependant arriver que pour des raisons externes à IMOtEP (coupure réseau, sortie brutale de l'application..) ce verrou reste actif. L'administrateur régional a la possibilité de supprimer ces verrous.
- Ouvrir l'écran 'Administration', puis l'onglet 'Gestion des verrous'. Charger la liste des verrous puis sélectionner le verrou gênant dans la liste. Le bouton 'Déverrouiller' permet de le supprimer

Référentiels administrab	les Utilisateurs	Gestion des verrous	Gestion des logs Para	mètres Profils		
ARS:	•	Rechercher				
Résultats						
Liste des verrous	5					
	Identifiant Fiche	\$	Utilisateur 🗘	ARS \$	Date du verrou 🗘	^
Aucun résultat ne	correspond au critère	e recherché.				\sim
<						>
		🙀 👍 🔽	sur 1 (Nombre de résu	itata : 0) 🛛 🔒 🔛 🔟 🗸		
				_		
			Deverouille			

Liste des fiches concernées par les verrous :

- Etablissement
- Entité juridique
- Terrain de stage
- Demande d'agrément / Agrément
- Interne
- Semestre d'internat
- Poste
- Groupe de praticiens
- Commission
- Ecran de choix
- Groupe de disciplines



6 - La gestion des maquettes pédagogiques (1/2)

- Les maquettes pédagogiques sont créées et mises à jour par l'administrateur national dans le respect des textes réglementaires :
 - Durée et délai maximum pour terminer la maquette
 - Nombre de stages CHU min et max
 - Exigences pédagogiques : autant que de semestres
 - Autres exigences
- Les maquettes sont rattachées à un DES.
 - En cas de DES à option, la maquette est composée d'une partie 'Tronc Commun' et d'une partie 'Option'
- En cas de changement de la réglementation, la maquette est historisée et s'applique toujours aux internes qui ont commencé leur internat avant le changement réglementaire.



Dans la version 1 d'IMOtEP, les maquettes de DESC ne sont pas encore gérées.



6 - La gestion locale d'une maquette pédagogique (2/2)

- Il est possible de compléter les maquettes pédagogiques au niveau régional pour prendre en compte des spécificités locales
 - Demandes des coordonnateurs, prise en compte de la rareté de certains types de terrain de stage ...
- L'administrateur régional a la possibilité de saisir un « complément local » pour chaque exigence
- Suite à la recherche d'une maquette pédagogique, déclencher l'action de modification de la maquette
- L'écran de modification de la maquette s'ouvre :
 - Seuls les champs « complément local » de chaque exigence sont modifiables
 - Saisir le complément local et valider





Le complément local apparaitra sur la maquette de tous les internes de l'ARS.



7 – Les quotas de stage (1/2)

- Les quotas liés à la circonscription sont créés et fixés au niveau régional par les ARS. Ils permettent :
 - de définir un nombre maximal d'internes pouvant effectuer un stage de type 'Stage hors circonscription', sur un même semestre calendaire, au sein de la circonscription
 - de définir un nombre maximal d'internes pouvant effectuer un stage de type 'Stage DOM/COM', sur un même semestre calendaire, au sein de la circonscription
- Dans le menu 'Préparation des choix' et le sous-menu 'Opérations préliminaires', ouvrir l'écran de configuration des quotas de stage liés à la circonscription



<u>Rappel</u> : Il existe 2 types de quotas relatifs aux types de stages : les quotas liés à la circonscription (fixés par l'ARS) et les quotas liés à l'interne (fixés nationalement).



7 – Les quotas de stage (2/2)



. Liste des quotas de stage								
Circonscription	Ancien quota	Quota applicable	Semestre début quota applicable		Semestre début nouveau quota	Nb d'internes hors subdivision pour sem. prochain	^	
M - Médecine	M - Médecine							
LY - LYON						0		
GR - GRENOBLE						0		
SE - SAINT-ETIENNE					•	0		
P - Pharmacie								
1 - RH-ALPES AUVERGNE						0		
O - Odontologie								
1 - RH-ALPES AUVERGNE					•	0	\sim	
<	<					>		